

CIQ  
LE DÉFENDS

La Cadière d'Azur le 3 Mars 2009

A la Présidente de la Commission de l'Agriculture  
et membre de la Commission Environnement. du Conseil Général du Var.

Madame Pons,

Notre Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ) a été créé le 4 Avril 2008 pour mobiliser les habitants d'un quartier de La Cadière d'Azur sur les mauvaises intentions du PPRIF qui nous avait été imposé sans véritablement consulter les intéressés.

A ce jour 84 adhérents qui se retrouveront le 3 Avril 2009 pour la 1<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire.

Je me permets de porter à votre connaissance une nuisance sur le sol de La Cadière d'Azur incommodant 61 personnes logeant à proximité et pour qui je me fais le porte parole puisque certains sont adhérents du CIQ. Qu'en est-il :

Sur un terrain **agricole** où étaient plantées des vignes s'est installé depuis bientôt 3 ans une entreprise qui utilise sur place du matériel de broyage, concassage, à des fins économiques.

En totale illégalité, sans autorisation ni précaution et en contraventions avec le code de l'urbanisme, de **l'environnement** et détournant l'usage d'un terrain de ce pourquoi il était destiné.

Des montagnes de gravats arrivent par camion de 15 Tonnes sur une route interdite au plus de 5 Tonnes.

Je ne vous parle pas de la nuisance sonore, de la pollution visuelle et respiratoire ainsi que de la pollution du sol par les déchets de ciment et les infiltrations du sol suite aux pluies.

« Bonjour le Développement Durable »

Mr le Maire de La Cadière d'Azur a fait tout ce qu'il était possible de faire dans une telle situation.

Les Lois sont-elles faites pour les malhonnêtes ? Parfois, je doute.

Toujours est-il que le premier magistrat de la commune n'a pas réussi à la faire respecter et que les autres administrations sont en « vacances » alors que nous ne sommes pas au mois d'Aout ... !

Vous serait-il possible Madame de venir sur place vous rendre compte de la médiocrité de la situation.

Votre position au sein du Conseil Général me laisse à penser que vous ne serez pas insensible au fait que trop de gens malintentionnés nous pourrissent la vie et la Terre dans le même temps : cela doit cesser.

Je tiens à votre disposition le dossier de toutes les plaintes et échanges de courriers entre les diverses parties et administrations.

D'ores et déjà, je vous lance une invitation à assister à notre Assemblée Générale du 3 Avril 2009.

Elle sera l'occasion pour nous de nous rencontrer et pour vous de prendre conscience de notre souci commun à préserver la Terre pour mieux la transmettre.

Recevez Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Thierry MARTIN  
Président du CIQ-Le Défends

PS : nos statuts dans les archives du CG  
et sur notre site Internet

CIQ Le Défends  
Chemin St Marc - 16 Le Puits des Oliviers 83740 LA CADIÈRE D'AZUR  
09 79 05 67 91

[www.ciq-ledefends.over-blog.org](http://www.ciq-ledefends.over-blog.org)

Déclarée en Préfecture du VAR sous le n°0833053539 – Déclarée d'utilité publique Le 22 Juillet 1981